

Néonicotinoïdes, Delphine Batho organise une réunion publique

jeudi 17 septembre 2020, par [lpe](#)

En 2016, une loi a été votée pour interdire les néonicotinoïdes, ces pesticides « tueurs d'abeilles ». J'avais proposé au Parlement d'adopter cette disposition, alertée par les apicultrices et les apiculteurs des Deux-Sèvres, mais aussi par les études scientifiques menées par le CNRS de Chizé qui établissent la responsabilité des néonicotinoïdes dans la disparition, en quelques années, de 85% des populations d'insectes et d'un tiers des oiseaux des champs.

Cette loi, le gouvernement veut la remettre en cause. Un projet de loi prévoit de réautoriser les néonicotinoïdes. Il sera examiné par l'Assemblée nationale dès la fin du mois de septembre.

Afin de débattre tous ensemble des enjeux et de la façon dont nous pouvons agir pour empêcher ce retour en arrière, j'organise une réunion ouverte à toutes et tous :

Jeudi 17 septembre à 18h30 à Azay-le-Brûlé (Salle du Foyer Rural - 2, Route du Quaireux - Cerzeau)

Pour protéger votre santé et celle des autres, cette réunion est organisée dans le strict respect des gestes barrières :

- Merci de vous abstenir d'y participer si vous ressentez les moindres symptômes de la Covid-19 ou si des personnes de votre entourage en ressentent ;
- Nombre de participants limités et inscription préalable par mail permanence@delphine-batho.fr ou téléphone 05 49 29 18 19
- Masque obligatoire (nous en proposerons à l'accueil si besoin), respect des distances physiques, un lavage des mains sera proposé à l'entrée et à la sortie.